Kelassi' School

Et si réussir devenait possible ?



ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Date de mise à jour : Version 2 - 10/12/2024

PROGRAMME SESSION 2026

Kelassi' School
Et si réussir devenait possible ?

DIPLÔME D'ETAT
DE NIVEAU 3

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Enregistrée au RNCP sous le code 36004

Présentation générale — 1

Présentation du diplôme — 2

Conditions d'admission — 3

Agenda 2026 — 4

Parcours et programme — 5

Formation pratique — 6

Evaluation et certification — 7

Informations diverses — 8

Kelassi' School
Et si réussir devenait possible ?



DIPLÔME D'ETAT
DE NIVEAU 3

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Enregistrée au RNCP sous le code 36004

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

« L'**Accompagnant·e Éducatif·ve et Social·e** réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap et touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Elle/il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, elle/il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire ou de loisirs.

Elle/il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement. »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences professionnelles pour exercer dans le domaine de l'accompagnement.
- Répondre de manière adéquate aux besoins de la personne aidée
- Découvrir les lieux d'exercice professionnels du métier d'accompagnant

Kelassi' School
Et si réussir devenait possible ?



ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF ET SOCIAL

PRÉSENTATION DU DIPLÔME

Session 2026

Le décret n°2021-1133 du 30 août 2021 instituant le diplôme d'État d'**Accompagnant•e Éducatif•ve et Social•e** définit celui-ci en ces termes :

« Le diplôme d'État d'Accompagnant•e Éducatif•ve et Social•e atteste des compétences nécessaires pour réaliser des interventions sociales au quotidien, visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature » (Art D 451-88).

Le diplôme d'État d'Accompagnant•e Éducatif•ve et Social•e est un diplôme de niveau 3 structuré en blocs de compétences précisés par arrêté du Ministre chargé des solidarités.

Il peut être obtenu, en tout ou partie, par la voie de la formation initiale ou continue, de l'apprentissage ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le diplôme d'État d'Accompagnant•e Éducatif•ve et Social•e est délivré par le Préfet de Région.

La durée et le contenu peuvent varier en fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes possédés par les étudiant•e•s.

Kelassi' School
Et si réussir devenait possible ?



ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF ET SOCIAL

CONDITIONS D'ADMISSION

Session 2026

PRÉREQUIS

- Savoir lire, écrire et compter
- Avoir les aptitudes physiques compatibles avec l'activité professionnelle.
- Tests et entretien de sélection
- Inscription au plus tard deux semaines avant la date de début de session

PUBLIC CIBLE

- Demandeurs d'emplois
- Salariés
- Personnes en situation de handicap
- Public en reconversion professionnelle

MODALITÉS D'ADMISSON ET DÉLAIS D'ACCÈS

Un dossier d'inscription vous sera adressé après un premier entretien téléphonique.
Étude du dossier : réponse sous 7 jours.

Kelassi' School
Et si réussir devenait possible ?

AGENDA
Session 2026

Rentrée

Septembre 2026

Horaires

De 9H00 à 12H00
Puis de 13H00 à 17H00

Durée

10 à 24 mois



ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF ET SOCIAL

PARCOURS ET PROGRAMME

Session 2026

La formation d'**Accompagnant•e Éducatif•ve et Social•e** est une formation professionnelle qui se déroule en alternance sur une durée de 10 à 24 mois.
Elle comprend 546 heures de formation théorique en centre de formation, 21 heures consacrées à la formation aux gestes et soins d'urgence de niveaux 2 et de 840 heures de formation pratique.

Elle se décline en 5 domaines de formation :

N° ET INTITULÉ DU MODULE	COMPÉTENCES
MODULE 1 **112 heures**	Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
MODULE 2 **91 heures**	Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.
MODULE 3 **105 heures**	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.
MODULE 4 **147 heures**	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.
MODULE 5 **91 heures**	Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.



ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF ET SOCIAL

FORMATION PRATIQUE

Session 2026

La formation pratique de 840 heures (24 semaines) est répartie sur deux (2) stages au moins couvrant les cinq (5) blocs de compétences.

Pour un parcours partiel, la durée de la formation pratique varie en fonction du nombre de blocs de compétences à valider.

Pour un bloc de compétences, la durée de la formation pratique s'élèvera à 168 heures.

En parcours partiel, l'étudiant•e devra effectuer à minima un stage dont la durée varie en fonction du nombre de blocs à acquérir.

Lors de la signature des conventions de stages, l'employeur invoquant son intérêt légitime, peut demander à l'étudiant•e, la communication du B2 du casier judiciaire qui n'est délivré qu'à certaines administrations pour des motifs précis (art. R79 du Code de procédure pénale) : art. 776-6° du code de procédure pénale s'agissant d'emplois auprès des mineurs.

Kelassi' School
Et si réussir devenait possible ?



ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF ET SOCIAL

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Session 2026

A l'issue du parcours de formation, l'étudiant•e est présenté•e par le centre de formation aux épreuves terminales du Diplôme d'État d'Accompagnant•e Éducatif•ve et Social•e.
Ces cinq (5) épreuves correspondant au référentiel de certification défini à l'annexe II de l'arrêté du 30 août 2021, sont organisées sous la responsabilité du/de la Représentant•e de l'État en région.
Ces épreuves terminales correspondent, chacune, à l'un des quatre (4) blocs de certification :

N° ET INTITULÉ DU BLOC	COMPÉTENCES
BLOC 1	Epreuve écrite (étude de cas pratique) et oral (présentation d'un dossier de pratique professionnelle)
BLOC 2	Oral (étude de cas pratique)
BLOC 3	Présentation orale d'une situation vécue en stage
BLOC 4	Epreuve écrite

Pour obtenir le diplôme d'Accompagnant•e Éducatif•ve et Social•e, l'étudiant•e doit avoir validé les quatre (4) blocs de certification. Les notes ne sont pas compensables d'un bloc à l'autre.

Les étudiant•e•s ayant suivi un parcours complet et ayant échoué à la certification d'un ou plusieurs blocs de compétences font l'objet d'un positionnement par l'établissement de formation afin d'élaborer un parcours de formation personnalisé en vue d'acquérir les compétences manquantes permettant la délivrance du diplôme.

Parcours individualisés

- Dans le cadre d'une dispense d'un domaine de formation, l'étudiant•e est dispensé•e de la totalité des enseignements du domaine de compétences considéré, du parcours de stage lié au domaine et des épreuves de certification et contrôle continu liés à ce même domaine.

- Dans le cadre des allégements, l'étudiant•e ne participe pas aux enseignements, sujets à allégements, mais doit se présenter aux épreuves de contrôle continu et épreuves de certification.

Une information précise à ce sujet vous sera communiquée lors des épreuves.



ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF ET SOCIAL

INFORMATIONS DIVERSES

Session 2026

TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Formation en alternance 100% prise en charge
Avec KELASSI' SCHOOL, vous avez la possibilité de faire financer votre formation.
Pour plus d'informations rendez-vous sur : https://kelassi-school.com/admissions/#financement

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien d'admission.

- Cette formation est accessible à la plupart des personnes en situation de handicap. Toutefois, notre référent en la matière **MME. Mardollia ETOU**, se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

E-mail : contact@kelassi-school.com **Tel :** 09 81 15 75 59



Kelassi' School

Et si réussir devenait possible ?

LIEU DE FORMATION

12-14 rue des Chauffours
95000 Cergy
Entrée porte 1
Ascenceur E
3ème étage

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Référent pédagogique :
Mardollia ETOU

+33 9 81 15 75 59
+33 6 29 28 94 33

contact@kelassi-school.com